DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

VILLE DE
LA SALVETAT SAINT-GILLES

FICHE DE POSTE : ESPACES VERTS
Adjoint technique / catégorie C

Mission principale

- **L'agent d'entretien des espaces verts** réalise des opérations techniques d'aménagement et d'entretien des espaces verts (parc, jardins, etc.), des terrains de sports et des bordures de voirie
- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site

Activités de l'agent d'entretien des espaces verts

- Préparer les sols (terrassements, désherbage…)
- Planter des végétaux et les protéger
- Tailler les arbres et arbustes
- Préserver la qualité des sites
- Réaliser de la maçonnerie légère
- Entretenir des équipements
- Suivre des travaux sur site
- Elaguer des arbres sur terrains communaux

Savoirs et savoir-faire

- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites
- Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site
- Planter des arbres, des arbustes et des massifs floraux
- Réaliser les travaux au sol, les tailles et les abattages
- Réaliser les opérations nécessaires à la mise en place et à la croissance du gazon
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement d'après un plan et un programme de travail
- Conduire un élevage et/ou une production agricole ou végétale
- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Gérer et traiter les façons culturales et les soins lors de l'entretien d'un espace verts
- Tenir des fiches ou tableaux d'entretien des aménagements, équipements et matériels

- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition
- Préparer un site à l'ouverture au public
- Participer à des manifestations occasionnelles ou permanentes

Compétences souhaitées :

ELAGAGE
SSIAP

Savoir-être de l'agent d'entretien des espaces verts

- Autonomie et polyvalence

Concours, recrutement de l'agent d'entretien des espaces verts

- Intégration directe (pas de concours) ou sur concours avec conditions de diplôme en fonction du cadre d'emplois
- Diplômes : BEP jardin espace verts, BEPA Aménagements de l'espace Option Travaux Paysagers, BP horticulture & pépinières
- Peuvent être exigés : les certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité R 372-1 (tracteur et petits engins de chantiers mobiles), CACES R 386 (plates-formes élévatrices mobiles de personnes), CACES R 390 (grues auxiliaires de chargement de véhicules)
- Indispensable : le permis B